

Effets comparés des politiques publiques sur les marchés du riz et la sécurisation alimentaire en Afrique de l'Ouest : dépasser le débat libéralisation *versus* protection

Frédéric Lançon¹
Patricio Méndez del Villar²

¹ Cirad
UMR ART-Dev (Acteurs, ressources, territoires dans le développement)
UMR n° 5281 - Université de Montpellier 3, CNRS
TA C88/15
Avenue Agropolis
34398 Montpellier cedex 5

France
<frederic.lancon@cirad.fr>

² Cirad
Environnement et Sociétés
UMR TETIS (Territoires, environnement, télédétection et information spatiale)
Campus international de Baillarguet
TA C-91/F
Bât. F, Bur 116
34398 Montpellier cedex 5
France
<patricio.mendez_del_villar@cirad.fr>

Résumé

La hausse généralisée des prix des céréales sur le marché international en 2007 à 2008 a remis en cause les politiques de libéralisation, dont les détracteurs soulignent qu'elles ont accentué l'insécurité alimentaire des pays les plus vulnérables. En prenant l'exemple du riz en Afrique de l'Ouest, nous mettons en perspective les effets des changements de politiques de soutien à la riziculture, passant de l'intervention publique à la libéralisation, et l'évolution des importations en riz de la région. On constate que la détérioration régulière de l'équilibre production-importation est d'abord liée à un changement de style alimentaire de la population plutôt qu'à un déclin de la production. En comparant l'évolution de la production dans six pays de la sous-région, dont trois ont largement ouvert leur marché du riz à la concurrence internationale, alors que les autres ont maintenu un niveau de protection plus élevé, on constate qu'il est difficile d'associer de façon univoque une amélioration de la production de riz par tête à une politique commerciale. Au-delà du débat opposant les promoteurs de la libéralisation aux partisans de la protection, les décideurs devraient donc être attentifs au renforcement des processus d'adéquation, quantitatifs et qualitatifs, entre production rizicole locale et demande urbaine, car ils jouent un rôle crucial pour que les riziculteurs ouest-africains répondent aux incitations de ces deux options de politique.

Mots clés : Afrique occidentale ; politique de libre échange ; riz ; sécurité alimentaire.

Thèmes : alimentation, consommation, nutrition ; économie et développement rural ; territoire, foncier, politique agricole et alimentaire.

Abstract

Compared effects of public policies on rice markets and food security in West Africa: Getting beyond the liberalization *versus* protection debate

The 2007 to 2008 price surges on the world market for cereals have triggered a debate on the ability of trade liberalization to ensure food security in the most food insecure countries. Taking the case of rice in West Africa, the impact of the trade liberalization process is assessed with regards to the changes in the level of West African rice market dependency upon rice imports from the world market. The continuous deterioration of the rice food balance is actually due to a change in diet rather than to declining production, which has, in fact, the same growth rate as that of the population. Comparing the evolution of the *per capita* production increase across six countries, three of which have widely opened their rice market to imports and three others, which have maintained a higher level of protection, we found that it is not possible to unambiguously correlate rice dependency levels with a specific trade policy option. Beyond the strong debate opposing the proponents of rice trade liberalization in West Africa against the supporters of higher custom tariffs, decision-makers

Pour citer cet article : Lançon F, Méndez del Villar P, 2012. Effets comparés des politiques publiques sur les marchés du riz et la sécurisation alimentaire en Afrique de l'Ouest : dépasser le débat libéralisation *versus* protection. *Cah Agric* 21 : 348-55. doi : 10.1684/agr.2012.0586

Tirés à part : F. Lançon

should pay more attention to processes linking local supply to urban demand, as these marketing and processing functions are crucial for materializing the incentives expected from both policy options for strengthening food security.

Key words: food security; rice; trade liberalization; West Africa.

Subjects: consumption, food, nutrition; economy and rural development; territory, land use, agricultural and food production policy.

Le débat sur le rôle des échanges internationaux dans la sécurisation alimentaire des pays en situation de déficit alimentaire chronique est particulièrement bien illustré par le cas du riz en Afrique de l'Ouest. En effet, celle-ci importe plus de la moitié de sa consommation de riz (FAO, 2010) et ses villes ont été le théâtre de nombreuses manifestations lors de la flambée des prix du riz sur le marché international en 2008. Bien que ces manifestations n'aient pas été que des « émeutes de la faim », le prix des transports ayant aussi flambé à la suite du doublement du prix du carburant durant la même période, elles symbolisent l'échec des politiques de libéralisation des échanges pour le renforcement de la sécurité alimentaire de la sous-région. En effet, pour leurs détracteurs, la persistance d'un déficit commercial en riz montre qu'après 15 années de libéralisation, le jeu attendu des modifications des prix relatifs entre produits importés et produits locaux n'a pas réussi à relancer la production locale ni à modifier les comportements des consommateurs urbains, toujours dépendants des importations de céréales. Les « émeutes de la faim » ont été utilisées comme un argument par les partisans d'une relance des productions vivrières locales, basée sur une intervention publique forte, telle qu'elle avait été menée avant la libéralisation (Oxfam, 2005 ; Ezedinma, 2005). Les effets, pour le moins limités, des politiques de libéralisation sur le développement de la production rizicole en Afrique de l'Ouest justifient-ils pour autant que l'on renforce ou que l'on réinstalle des mesures de protection du marché du riz ?

Nous proposons de répondre à cette question en comparant les effets des différentes options de politiques commerciales (barrières tarifaires élevées ou faibles), suivies par les pays de la sous-région sur l'évolution de leurs

productions rizicoles. Dans un premier temps, nous ferons l'historique des conditions dans lesquelles s'est développée la riziculture en Afrique de l'Ouest en analysant la nature du déficit croissant en riz de cette région. Dans un second temps, nous exploiterons la diversité des situations observées entre chaque pays pour comparer les effets des changements de politiques commerciale sur l'évolution de la production rizicole. Cela nous permettra de tirer des enseignements en termes de priorités pour le développement la riziculture en Afrique de l'Ouest.

Changement des politiques publiques et persistance des importations de riz

Du soutien à la riziculture à la libéralisation

L'histoire du secteur rizicole en Afrique de l'Ouest peut être découpée

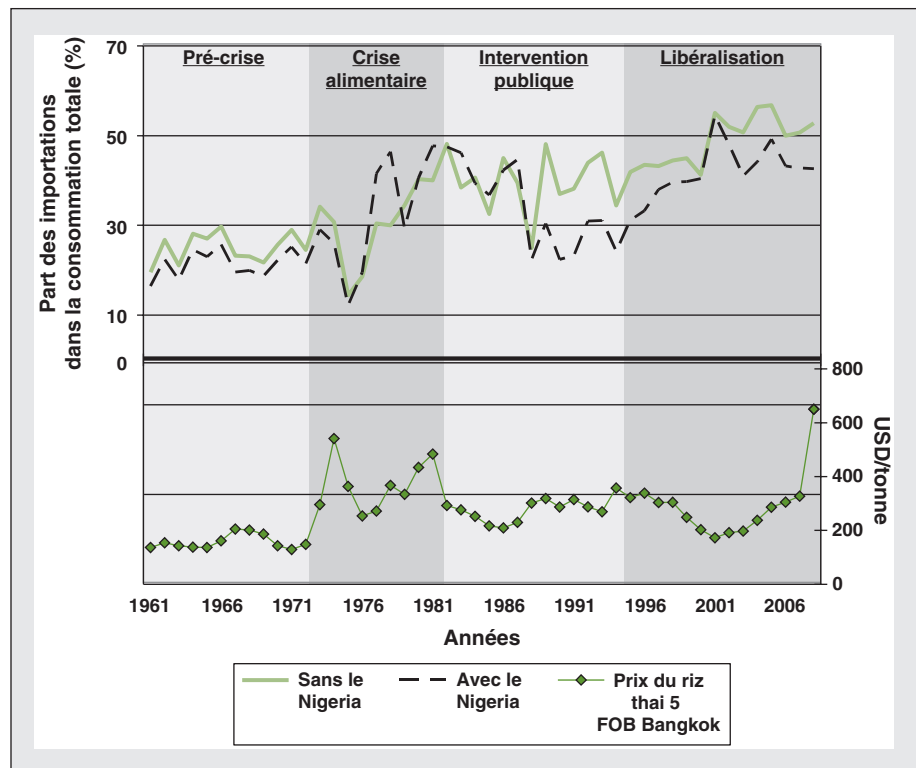


Figure 1. Évolution de la dépendance en riz en Afrique de l'Ouest et du prix du riz sur le marché international.

Figure 1. Changes in West African rice dependency and international rice prices.

FOB : free on board, sans frais à bord. Une marchandise est dite achetée ou vendue FOB quand elle est achetée ou vendue sans les frais de transport et autres frais et taxes y afférant et sans les assurances qui la concernent.

Source : calculs d'après FAOSTAT, USDA, et IIRI, 2010.

en quatre périodes (figure 1). De 1906 à 1970, le riz produit en Afrique de l'Ouest couvre l'essentiel des besoins de la sous-région, les importations ne représentant que 30 % de la consommation totale. De 1970 à 1980, on observe une détérioration de la balance commerciale du riz, provoquée par la sécheresse du début des années 1970 et renforcée par l'urbanisation rapide de la population en particulier dans les pays côtiers. À partir de 1980 et jusqu'au début des années 1990, les pouvoirs publics répondent à cette détérioration en mettant en œuvre des programmes de développement inspirés, pour une large part, de la « Révolution verte » qui a réussi dans les pays asiatiques (variétés à haut rendement, irrigation, engrais). Ces politiques de développement de la riziculture vont cependant avoir des effets limités en termes d'indépendance alimentaire (Hirsch, 1998). Le déficit de la balance commerciale du riz va se stabiliser autour de 40 % de la consommation, 30 % si on inclut le Nigeria. Ce pays opte, en 1985, pour une politique radicale de déconnexion du marché mondial, avec la mise en place d'un embargo sur les importations, pour réduire ses sorties de devises après le retournement du marché pétrolier (Akpokodje, 2002). Bien que cet embargo soit partiellement contourné, il demeure plus efficace que les politiques douanières tarifaires des autres pays de la sous-région et de la zone franc en termes de maîtrise de la dépendance en riz vis-à-vis des importations.

À partir de 1994, on assiste à une remise en cause radicale des stratégies de développement de la riziculture dans le cadre des plans d'ajustement structurel (PAS) imposés par les institutions financières internationales pour résorber l'endettement des États ouest-africains. Ces réformes se traduisent par l'ouverture croissante de ces économies à la concurrence internationale, par le démantèlement plus ou moins rapide des structures et des mesures de soutien à la production rizicole (subventions aux intrants, office public de commercialisation, contrôle des importations). La dévaluation du franc CFA en 1994, puis l'établissement d'un marché commun largement ouvert aux échanges internationaux parachève la libéralisation des économies de l'Union économique et monétaire

ouest-africaine (UEMOA). C'est au même moment que le Nigeria réforme sa politique douanière en supprimant l'embargo sur les importations de riz. Cette ouverture du marché du riz entraîne une hausse des importations nigériennes qui représentent plus de 50 % de la consommation à partir des années 2000. Il est important de noter que cette ouverture se fait dans un contexte particulièrement défavorable pour les riziculteurs ouest-africains avec des prix historiquement très bas sur le marché international (Lançon et David-Benz, 2007). On remarque que le renversement de la tendance des prix internationaux à partir du début des années 2000 correspond à une relative stabilisation du taux de dépendance des marchés du riz de la région.

Un déficit induit par un changement des habitudes alimentaires

La dégradation de la balance commerciale du riz de la sous-région ne

correspond pas à une baisse de la production et à une substitution des importations à l'offre locale de riz. En effet, si l'on rapporte la production à la population, on constate une remarquable stabilité de la production de riz par tête sur les trois décennies (15 kg par tête) : la croissance de la production locale a donc suivi la hausse de la population, sans que cette tendance ait été remise en question par l'ouverture du marché ouest-africain (figure 2). En fait, la croissance des importations et l'accroissement de la dépendance en riz est essentiellement due au changement d'habitudes alimentaires des populations ouest-africaines et moins à l'incapacité des producteurs locaux à répondre à la demande : la consommation annuelle de riz par habitant est ainsi passée de 15 à 35 kg entre 1960 et 2008. Là-encore, il faut distinguer le cas du Nigeria où la production par tête croît plus rapidement que dans les autres pays de la sous-région, mais moins vite que la croissance de la consommation par tête. La compétition entre production locale

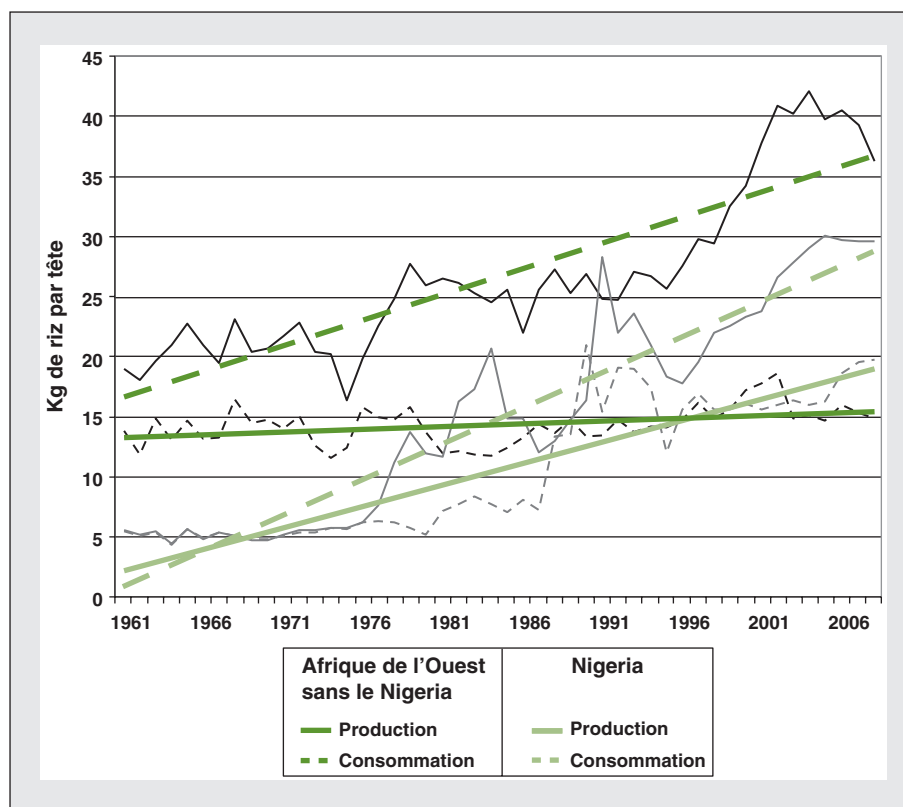


Figure 2. Production et consommation de riz par tête.

Figure 2. Per capita rice production and consumption.

Source : calculs d'après FAOSTAT et USDA, 2010.

et importation ne doit donc pas être analysée comme un jeu à somme nulle de substitution entre les deux sources d'approvisionnement du marché. La croissance des importations ne compense donc pas une éventuelle baisse de la production locale, mais elle révèle l'incapacité de cette production locale à répondre à la croissance de la demande induite par un changement des habitudes alimentaires.

Des trajectoires de développement du marché du riz différentes entre les pays

Des dynamiques de croissances anciennes et récentes

La croissance du marché du riz à l'échelle régionale masque de fortes disparités entre pays (figure 3A). À partir des valeurs moyennes pour la période 1995-2008, on peut distinguer un premier groupe de pays où le

riz occupe une place majeure dans les habitudes alimentaires avec, annuellement, 50 kg consommés en moyenne par tête, comprenant la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali et le Sénégal, alors que les habitants des autres pays consomment, en moyenne, moins de 30 kg de riz par an. Pour ce second groupe de pays, les importations représentent plus de la moitié de la consommation, à l'exception du Nigeria. En revanche, le niveau de dépendance en riz du premier groupe est plus contrasté entre, d'un côté, le Sénégal et la Côte d'Ivoire qui importent plus de 50 % de leurs besoins en riz, et, de l'autre côté, le Mali et la Guinée où la production locale constitue la principale source d'approvisionnement pour les consommateurs.

En termes de dynamiques, sur la période 1961-2008, on constate que la relation entre croissance de la consommation par tête et croissance du niveau de dépendance est vérifiée (figure 3B). On distingue, cependant, un groupe de pays à faible croissance de la consommation et du déficit en riz (Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire) qui traduit un enracinement ancien du riz dans les habitudes alimentaires. Dans le cas de la Guinée, le riz est l'aliment de base traditionnel de la population comme pour tous les habitants des

pays de la façade ouest de la sous-région, de la Guinée-Bissau jusqu'au Liberia. Dans le cas du Sénégal, l'arrivée de brisures de riz en provenance d'Indochine pendant la colonisation, destinées aux populations urbaines et salariées, est une autre cause de diffusion précoce du riz dans les habitudes alimentaires (Harre, 1998). La Côte d'Ivoire occupe une position intermédiaire entre ces deux trajectoires historiques.

Des degrés variables d'ouverture au marché mondial

Bien qu'une politique de développement de la riziculture ne puisse se résumer au degré d'ouverture du marché domestique aux échanges internationaux, le niveau de protection est un élément emblématique de l'orientation choisie. La virulence du débat sur l'instauration d'une cinquième bande tarifaire plus élevée pour les produits stratégiques comme le riz, dans la mise en place d'un tarif extérieur commun (TEC) au sein de la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, montre bien que ce choix est considéré comme la clef de voûte de tout dispositif

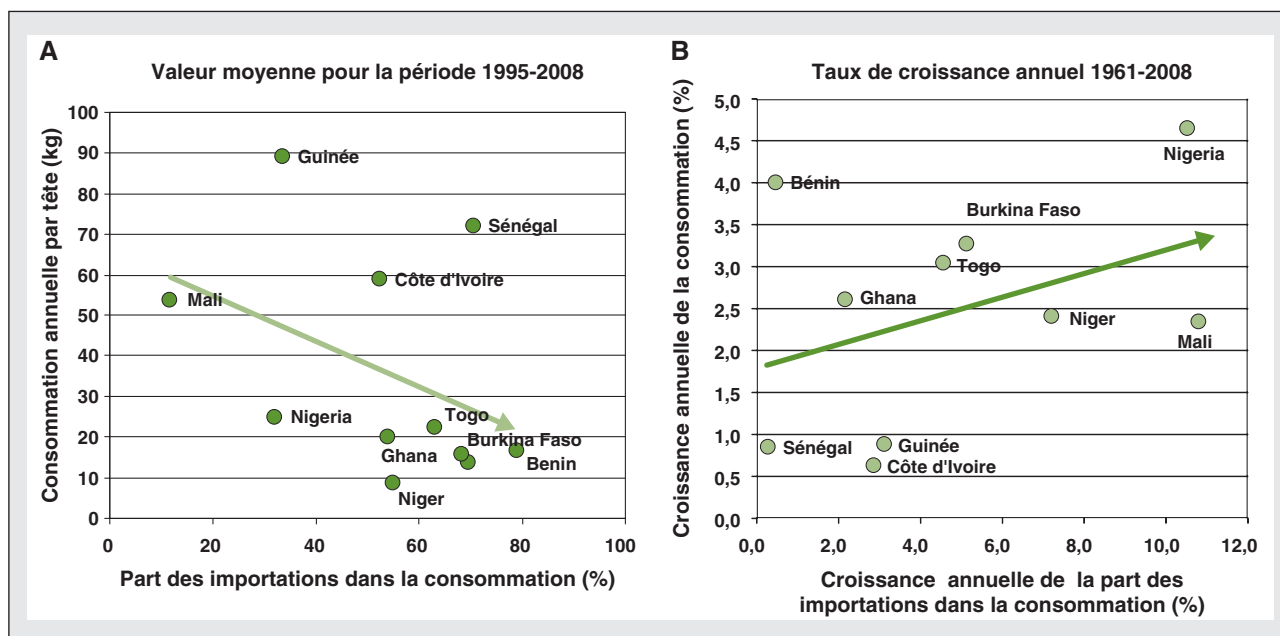


Figure 3. Hétérogénéité des dynamiques du secteur du riz entre pays de l'Afrique de l'Ouest.

Figure 3. Heterogeneous evolution of rice sector across West African countries.

Source : calculs d'après FAOSTAT et USDA, 2010.

de relance de la riziculture ouest-africaine et de protection des agricultures familiales (ROPPA, 2009).

Le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Mali sont des exemples de pays ayant largement ouvert leurs frontières aux importations de riz avec la mise en place, après 1997, de droits de douane communs dans le cadre de l'UEMOA ne dépassant pas 12 % *ad valorem*. Par ailleurs, les mesures de sauvegarde (relèvement temporaire des tarifs) prévues pour protéger les riziculteurs de l'UEMOA d'une baisse significative des prix du riz sur le marché mondial du riz n'ont jamais été déclenchées, car ce mécanisme est peu sensible aux évolutions des prix internationaux.

Le Nigeria, le Ghana et la Guinée sont, *a contrario*, des pays qui ont limité l'ouverture de leur marché intérieur aux importations en maintenant des barrières douanières plus élevées que dans l'UEMOA et en contrôlant, dans certain cas, les volumes des importations de riz. Ainsi, en Guinée, les pouvoirs publics ont initialement défini des périodes d'interdiction des importations afin que celles-ci ne viennent pas concurrencer la production locale au moment des récoltes. Ils ont également maintenu des droits de douane à un niveau de 25 %. Le Ghana a maintenu un niveau de taxation autour de 32 % (20 % de droits de douane auxquels s'ajoutent 12,5 % de TVA) après la mise en œuvre des réformes structurelles au début des années 1990 (BMOS AGRO-CONSULT, 2003 ; Lançon et David-Benz, 2007). Après la levée de l'embargo sur les importations de riz en 1995, le Nigeria a maintenu une politique tarifaire nettement plus élevée que dans le reste de la sous-région. Ainsi, les droits de douane sont passés de 50 % à la fin des années 1990 à plus de 100 % durant les premières années 2000. Au Nigeria, le niveau de protection a varié en fonction des évolutions du prix international et de la volonté des pouvoirs publics de favoriser une relance de la production nationale suite à la détérioration « mécanique » de la balance commerciale du riz après la levée de l'embargo. Il faut souligner que, dans le cas du Nigeria, toutes les politiques commerciales visant à endiguer le développement des importations ont été, en partie, contournées par l'afflux de riz en contrebande *via* le Bénin.

L'évolution des taux de change de ces deux groupes de pays accentue les effets des politiques tarifaires. En effet, après la dévaluation de 1994, le taux de change du franc CFA va rester relativement stable par rapport au dollar US (USD) dans lequel sont libellées les importations de riz. Entre 1994 et 2008, ce taux de change ne se dépréciera que durant sept années alors qu'il s'appréciera durant les autres. Pour les importateurs de riz de ces pays, il ne faudra en moyenne durant toute cette période que 1,03 CFA de plus qu'en 1994 pour obtenir 1 USD. En fait, les effets positifs attendus de la dévaluation (hausse du prix du riz importé en francs CFA) sont atténués par l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar. Ces facteurs renforcent la compétitivité des importations de riz d'origine asiatiques libellées en dollar et leur pénétration sur les marchés ouest-africains. En revanche, les devises de la Guinée, du Nigeria et surtout du Ghana connaissent une dépréciation constante par rapport au dollar sur toute la période. Ainsi, en 2008, il faut environ 5 fois plus de francs guinéens, 6 fois plus de nairas et 10 fois plus de cedis à un importateur guinéen, nigérian ou ghanéen pour obtenir un dollar qu'en 1994 (Banque mondiale, 2010). Cette dépréciation des monnaies locales renforce donc le coût des importations de riz sur ces marchés en sus des mesures tarifaires et elle est difficilement contournable. La variation des niveaux de protection du marché du riz en place dans les pays de la sous-région peut être également mise en relation avec l'évolution de la production rizicole. Dans quelle mesure le maintien d'un niveau de protection plus ou moins élevé a-t-il été favorable à une amélioration de la production et par conséquent à une plus grande indépendance en riz ?

Les effets équivoques des options de politique

On propose de comparer les effets des niveaux de protection sur l'évolution de la production locale en se référant à la production par habitant. Cet indicateur permet de prendre en compte le fait que le marché du riz croît plus vite que la population ; ainsi, la réduction ou, au moins, la maîtrise de la dépendance en riz suppose

une croissance de la production supérieure à la croissance démographique. L'évolution de la production par tête dans les six pays retenus (*figure 4*) traduit des évolutions très contrastées qui traversent le clivage des politiques : ouverture croissante du marché intérieur *versus* maintien d'une protection.

En Côte d'Ivoire, la baisse tendancielle de la production par habitant date du début des années 1970 ; cette tendance n'a pas été inversée durant la période d'intervention publique et, après avoir connu une détérioration moins rapide entre les années 1986 et 2000, elle s'accroît durant les dernières années (sans doute à cause des troubles politiques). Le Sénégal présente également une situation de dégradation continue de la production par tête que ce soit durant la période de régulation des importations ou après la libéralisation.

À l'opposé, le Mali connaît une croissance très rapide de la production par habitant, initiée durant la période d'intervention publique, et qui se prolonge durant la période de libéralisation. Le Nigeria a un profil identique avec un accroissement de la production par tête qui démarre durant les années 1980, pendant l'embargo, et qui se poursuit durant les années de libéralisation, même si la croissance de la production tend à ralentir durant les dernières années. Le Ghana et la Guinée ont des profils similaires avec une baisse de la production par tête jusqu'au milieu des années 1980, suivie d'une hausse dont les effets tendent à s'estomper à partir des années 2000.

Une dynamique de production rizicole déterminée par de multiples facteurs

La mise en perspective des changements de politiques commerciales et de l'évolution de la production par habitant pour ces six pays montre que la mise en place d'un cadre incitatif pour dynamiser la production rizicole ouest-africaine ne peut se résumer au seul débat entre protection et ouverture du marché local. La production de riz par habitant a continué à croître après la libéralisation au Mali, qui, il est vrai, bénéficie d'une protection

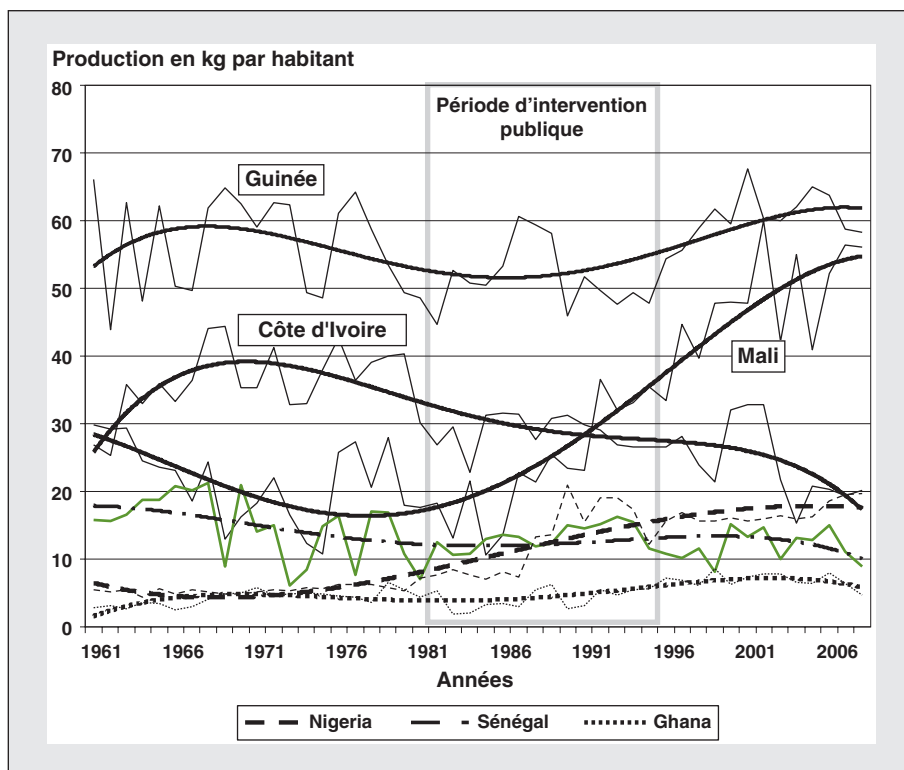


Figure 4. Évolution de la production de riz par habitant pour les pays représentatifs.

Figure 4. Changes in *per capita* rice production for selected representative countries.

Source : calculs d'après FAOSTAT et USDA, 2010.

naturelle liée à son enclavement, alors que celles de la Côte d'Ivoire et du Sénégal ont suivi une tendance inverse. Certes, l'évolution de la production de riz par habitant, dans les pays ayant maintenu un niveau de protection plus élevé, est croissante même si elle tend à ralentir en fin de période, mais, dans ce cas aussi, cette relation n'est pas univoque. Cette hétérogénéité des relations entre dynamisme de l'offre locale et degré d'ouverture s'explique par les effets d'autres facteurs sur l'évolution des filières locales.

Ces facteurs relèvent des formes d'action publique mises en œuvre. Ainsi, au Mali, la libéralisation coïncide avec la réorganisation des conditions de production dans l'Office du Niger, principale zone de production, combinant un meilleur accès des riziculteurs aux moyens de production (sécurisation foncière), la diffusion de moyens de transformation adaptés (décortiqueuses mécanisées) et une gestion de l'irrigation plus efficace, ce qui conduit à un développement spectaculaire de la production rizicole (Jamin et Coulibaly, 2002). Durant la même

période, en dépit d'objectifs ambitieux, au Sénégal, la réduction des moyens d'intervention de la Société d'aménagement et de développement (SAED) laisse un vide, qui n'a pas été entièrement compensé par l'initiative privée dans la vallée du fleuve Sénégal. La situation ivoirienne marquée par la disparition de la Société de développement du riz est comparable à celle du Sénégal. Dans un autre contexte, la mise en œuvre en Guinée d'un programme d'appui à la filière riz sur une longue période, visant à éliminer des goulots d'étranglement en matière de commercialisation et de transformation (crédit pour le fonds de roulement des intermédiaires et aide à l'investissement dans la mécanisation du décortilage) ont certainement contribué tout autant, sinon plus, à la relance de la production rizicole, que le maintien de protection tarifaire (Moustier *et al.*, 2002).

Au-delà du contenu des programmes d'appui à la riziculture, de la volonté politique qui permet, ou non, de traduire dans la continuité des décisions en investissements tangibles, la

capacité des riziculteurs ouest-africains à maintenir ou à gagner des parts de marché relève aussi de facteurs plus structurels. Ainsi, la productivité des systèmes de cultures rizicoles reste faible même si on note une progression de l'efficacité économique de la riziculture au cours des trois dernières décennies avec une amélioration constante des avantages comparatifs (Lançon, 2001 ; Seck *et al.*, 2010). Cependant, l'accroissement de la production est due pour l'essentiel à l'extension des superficies cultivées et peu à l'intensification de la culture. L'évolution des rendements au cours des 30 dernières années a été très limitée en Afrique de l'Ouest comparée à celle dans d'autres régions du monde (Mendez del Villar, 2009). En fait, contrairement aux autres grandes régions de production rizicoles du monde, ce sont les rizicultures pluviales et de bas-fonds, présentant des risques élevés et un potentiel inférieur en termes de croissance des rendements qui restent dominantes en termes de production et de superficies, alors que la riziculture irriguée, dont les rendements sont comparables à ceux obtenus en Asie, ne représente que 23 % des superficies rizicoles contre 58 % en Asie (IRRI, 2010). Cet écart de rendement moyen persistant pousse les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds à mettre la priorité sur les innovations techniques et sur l'intensification de la production de la riziculture ouest-africaine. Pour autant, la pérennisation de cette stratégie d'intensification nécessite la mise en place d'un environnement incitatif afin de favoriser l'adhésion des petits producteurs et des organisations paysannes.

Conclusion : construire un marché du riz capable de transmettre les incitations des politiques publiques

Les politiques d'ouverture comme de protection du marché du riz ont été

– sont – considérées comme un instrument majeur en termes d'incitations à l'accroissement de la production, selon les contextes et les périodes. Ainsi, la libéralisation des marchés agricoles a été historiquement présentée et justifiée, dans les années 1980, comme un processus de rééquilibrage entre les intérêts des consommateurs urbains et des agriculteurs, les premiers bénéficiant alors de politiques réglementaires visant à maintenir le prix de l'alimentation au plus bas au détriment des revenus des seconds (Bates, 1981). L'application de mesures tarifaires protectionnistes participe de la même logique en visant le relèvement du prix du riz importé qui doit se répercuter sur le prix du riz local et encourager les riziculteurs à intensifier leurs productions.

En fait, les limites, en termes d'incitations, de ces deux options de politique procèdent d'une hypothèse commune sur la capacité des marchés domestiques à transmettre la hausse des prix du riz importé sur les prix du riz local. Le riz produit localement et le riz importé ne sont pas des produits parfaitement substituables car ils ne s'adressent pas nécessairement aux mêmes catégories de consommateurs et ne sont pas commercialisés par les mêmes opérateurs. Les choix et les décisions des consommateurs ne se résument pas seulement à une question de prix, même pour les revenus les plus bas. Ainsi, au Nigeria, en 2002, le riz importé est préféré par les consommateurs urbains, même s'il est sensiblement plus cher (de l'ordre de 30 %), parce qu'il est disponible en permanence, qu'il offre un meilleur conditionnement (propreté) et que des services sont associés à sa distribution (crédit). Les mêmes facteurs expliquent l'augmentation de la consommation de riz importé au Ghana et en Côte d'Ivoire. Pour ce pays, la compétitivité du riz importé est renforcée par un prix du riz importé bas par rapport à celui du riz local et ce, en dépit d'une préférence affichée par les consommateurs pour les propriétés organoleptiques du riz local (Chohin-Kuper *et al.*, 2002 ; Lançon *et al.*, 2004 ; Tomlins *et al.*, 2007). La brisure de riz importée sur le marché de Dakar est vendue à un prix supérieur au riz entier produit dans la vallée du fleuve car cette forme de riz est mieux adaptée aux méthodes de préparation

et possède un aspect identitaire manifeste. Inversement, le consommateur guinéen est prêt à payer plus cher le riz étuvé produit localement que les riz importés. L'analyse de la transmission (imparfaite) de la flambée des prix du riz de 2008 sur le marché international vers les marchés domestiques corrobore la prévalence de cette segmentation des marchés du riz ouest-africains (Lançon *et al.*, 2009).

Les deux référentiels qui ont été successivement mobilisés pour construire un environnement qui incite les riziculteurs ouest-africains à accroître leur production ne semblent pas avoir été déterminants pour réduire la dépendance en riz de ces pays. La seule libéralisation des échanges, au niveau du commerce extérieur comme des échanges domestiques, n'a pas permis que le jeu et que les bénéfices escomptés de l'échange soient effectifs. La flambée des prix du riz sur le marché international en 2008 a renforcé l'insécurité alimentaire conjoncturelle dans ces pays et elle a favorisé un renouveau des interventions publiques centrées essentiellement sur l'intensification de la production (« Initiative riz » au Mali et « Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance » au Sénégal, par exemple), même si les effets de ces « vieilles recettes » n'ont pas toujours été probants avant la libéralisation. La relance des soutiens publics à la production rizicole tend à ignorer ou, en tout cas, à minimiser l'importance des opérations de commercialisation et de transformation dans l'amélioration de la compétitivité du riz local. Les promoteurs du renforcement du soutien public à la riziculture font sans doute l'hypothèse, comme ceux qui défendent l'option libérale, que le marché domestique du riz se développera spontanément. Il serait pourtant utile que les décideurs prennent en considération dans leur stratégie de relance les acquis des quelques programmes d'appui à la construction d'un marché rizicole efficace. Des mesures d'appui aux intermédiaires commerciaux et aux transformateurs (crédit, investissement dans le transport) permettraient de maximiser et de pérenniser les effets attendus des incitations publiques, qu'elles soient d'inspiration libérale ou protectionniste. ■

Références

Akpokodje G, 2002. *Nigeria's rice economy: state of the art*. Bouaké : WARDA. http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADB851.pdf

Banque mondiale, 2010. *World development indicator*. Washington (DC) : Banque mondiale. <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur>

Bates RH, 1981. *Markets and states in tropical Africa: the political basis of agricultural policies*. Berkeley : University of California Press.

BMOS AGRO-CONSULT, 2003. *Tariffs and rice development in Ghana*. Final report. Accra.

Chohin-Kuper A, Simo C, Mendez del Villar P, Sanogo O, 2002. Les préférences des consommateurs. Les perspectives pour le riz de l'Office du Niger sur les marchés de Bamako et d'Abidjan. In : Bonneval P, Kuper M, Tonneau JP, eds. *L'Office du Niger, grenier à riz du Mali : succès économiques, transitions culturelles et politiques de développement*. Montpellier : Cirad.

Ezedinma C, 2005. *Impact of trade on domestic rice production and the challenge of self-sufficiency. Contribution à l'atelier Rice Policy & Food Security in Sub-Saharan Africa, policies and strategies for promoting rice production and food security in Sub-Saharan Africa*. Cotonou : WARDA. www.warda.cgiar.org/publications/policy/rice-policy-pro.pdf

FAO, 2010. *FAOStats*. Rome : FAO. <http://faostat.fao.org/>

Harre D, 1998. Les politiques alimentaires coloniales. In : Chéneau-Loquay A, Leplaidier A, eds. *Les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest*. Montpellier : Cirad.

Hirsch R, 1998. *La riziculture dans les pays de l'UEMOA : de la dévaluation à la libéralisation 1993-1997*. Paris : AFD.

IRRI, 2010. *Rice data bank*. Los Banos : International Rice Institute. <http://ricestat.irri.org:8080/wrs/>

Jamin JY, Coulibaly YM, 2002. L'intensification rizicole. Des techniques adoptées par les paysans selon leurs moyens et leurs objectifs. In : Bonneval P, Kuper M, Tonneau JP, eds. *L'Office du Niger, grenier à riz du Mali : succès économiques, transitions culturelles et politiques de développement*. Montpellier : Cirad.

Lançon F, 2001. *Rice policy and food security in West Africa: lessons and challenges within a global and open-economy context, 23rd ordinary session of the WARDA Council of Minister*. Dakar : WARDA.

Lançon F, Erenstein O, Touré A, Akpokodje G, 2004. Qualité et compétitivité des riz locaux et importés sur les marchés urbains ouest-africains. *Cahiers Agricultures* 13 : 110-5. www.jle.com/fr/print/e-docs/00/03/FE/EA/article.phtml

Lançon F, David-Benz H, 2007. Rice imports in West Africa: trade regimes and food policy formulation. *106th seminar of the EAAE pro-poor development in low income countries: food, agriculture, trade, and environment*. Montpellier : European Association of Agricultural Economists. www.prodinra.inra.fr/prodinra/pinra/data/2008/02/PROD2008ed29c346_20080227093854985.pdf

Lançon F, Meuriot V, David-Benz H, Temple L, Diallo AS, 2009. L'imparfaite transmission des prix mondiaux aux marchés agricoles d'Afrique

subsaharienne. *Colloque Prix et risques de marché : les agriculteurs face à la volatilité des cours*. Paris : Fondation pour la ruralité et l'agriculture dans le monde. www.fondation-farm.org/IMG/pdf/Rapport_FARM_2009_Transmission_et_volatilite_des_prix-final.pdf

Mendez del Villar P, 2009. *Investigación, desarrollo e innovación en arroz*. Simposio Internacional FAO, Cadena de valor : Situación actual y perspectivas. Santiago de Chile : FAO.

Moustier P, Chaléard JL, Leplaideur A, 2002. L'approvisionnement vivrier des villes en Guinée : entre fragilité et dynamisme. *Autrepart* 23 : 5-23.

www.cairn.info/revue-autrepart-2002-3-page-5.htm

Oxfam, 2005. *Enfoncer les portes – En quoi les prochaines négociations de l'OMC menacent les agriculteurs des pays pauvres*. Oxford : Oxfam International. www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/enfoncer.pdf

USDA, 2010. *PS&D tables*. Washington (DC) : Foreign Agricultural Services–United Nations Department of Agriculture. www.fas.usda.gov/psdonline/

ROPPA, 2009. *Memorandum from farmers' organisations on the ECOWAS common external tariff*

negotiations. Ouagadougou : Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), Ouagadougou. www.roppa.info/IMG/pdf/English_memerandum_TEC_fev_09_1_1_.pdf

Seck PA, Tollens E, Wopereis MCS, Diagne A, Bamba I, 2010. Rising trends and variability of rice prices: threats and opportunities for sub-Saharan Africa. *Food Policy* 35 : 403-11.

Tomlins K, Manful J, Gayin J, Kudjawu B, Tamakloe I, 2007. Study of sensory evaluation, consumer acceptability, affordability and market price of rice. *Journal of the Science of Food and Agriculture* 87 : 1564-75.